

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt cinq, le onze septembre, le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni COULANGES - Salle de la Mairie 20 Rue Nationale, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 10 septembre 2025.

### **DÉCISION N° DB2025\_043 - POPULATION MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CENTRE NAUTIQUE DE PARAY-LE-MONIAL**

Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, réuni le 11 septembre 2025,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2024\_107 en date du 16 décembre 2024 donnant délégation de pouvoir au Bureau,

Vu le règlement intérieur du centre nautique de Paray-le-Monial du 12 avril 2019,

Considérant la nécessité de modifier le règlement intérieur du centre nautique de Paray-le-Monial afin de prendre en compte les nouvelles modalités d'inscription et de paiement avec le déploiement du Portail familles,

Considérant que cet adaptation est également l'occasion de mettre à jour ledit règlement tel qu'il est joint en annexe,

Considérant l'absence de quorum au Bureau du 28 août 2025, et le report de ce point au Bureau du 11 septembre 2025,

**Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**Article 1 :** D'approuver le règlement modifié joint en annexe du centre nautique de Paray-le-Monial.

**Article 2 :** D'autoriser le Président à signer ledit règlement.

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

**Article 4 :** La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

<b>Nombre de membres en exercice : 21</b>	<b>Secrétariat de séance assuré par : Elisabeth PONSOT</b>
<b>Membres présents à la séance : 14</b>	<b>Votants : 14</b>

**Membres présents :**

Gérald GORDAT, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, Daniel BERAUD, Patrick BOUILLON, Jacky COMTE, Philippe DUMOUX, Fabien GENET, Daniel MELIN, Bérénice PORTIER, Nicolas LORTON, Marie-France MAUNY

**Membre(s) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, Catherine CLERGUE, David BÊME, Julien GAGLIARDI, Jean-Marc NESME, Patrick PAGÈS

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 11 septembre 2025  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**